



AVIS DE CONCOURS

<i>Centre organisateur</i>	<i>Centre organisateur</i>		
			
<i>Centre de Gestion des Côtes d'Armor</i>	<i>Centre de Gestion du Finistère</i>	<i>Centre de Gestion d'Ille et Vilaine</i>	<i>Centre de Gestion du Morbihan</i>

Les Centres de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère et des Côtes d'Armor ouvrent et organisent, au titre de l'année 2024, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, le

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE CATEGORIE C

Conditions d'accès :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classée au moins au niveau 3 (anciennement V), de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles, ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt. Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles : consultez les dans la brochure en ligne sur les sites internet des Centres de gestion organisateurs.

Nombre de postes : 172 postes, répartis de la manière suivante :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22)	Centre de Gestion du Finistère (CDG 29)
<p>Spécialité « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers » : > 49 postes . Option « Menuisier » : 4 postes . Option « Ouvrier en VRD » : 10 postes . Option « Agent d'exploitation de la voirie publique » : 15 postes . Option « Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) » : 20 postes</p> <p>Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » : > 45 postes . Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels » : 40 postes . Option « Bûcheron, élagueur » : 5 postes</p>	<p>Spécialité « Restauration » : > 20 postes . Option « Cuisinier » : 5 postes . Option « Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) » : 15 postes</p> <p>Spécialité « Environnement, hygiène » : > 43 postes . Option « Propreté urbaine, collecte des déchets » : 3 postes . Option « Hygiène et entretien des locaux et espaces publics » : 40 postes</p> <p>Spécialité « Conduite de véhicules » : . Option « Conduite de véhicules poids lourds » : 15 postes</p>

Le nombre de postes est susceptible d'être modifié jusqu'à la date de la 1^{ère} épreuve.

Nature des épreuves : qui se dérouleront dans les départements des Côtes d'Armor et du Finistère selon le Centre de gestion organisateur.

Épreuve écrite le 18 janvier 2024	Épreuves orales à partir du 2 ^{ème} trimestre 2024
<p>Vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt. (Durée : 1 heure ; coefficient 2)</p>	<p>1- Entretien dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt. Cet entretien vise à permettre d'apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (Durée : 15 minutes ; coefficient 3)</p> <p>2- Interrogation orale destinée à vérifier les connaissances du candidat, d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions. (Durée : 15 minutes ; coefficient 2)</p>

Période et modalités d'inscription :

➔ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 23 mai au 28 juin 2023 inclus auprès du Centre de gestion organisateur :**

- **par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur :**
 - www.concours-territorial.fr, le portail national des concours et examens professionnels.

Une borne d'accès internet est disponible dans les locaux du Centre de gestion organisateur pour effectuer la préinscription jusqu'au 28 juin 2023, 17h00, dernier délai.

➔ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : 6 juillet 2023 inclus auprès du Centre de gestion organisateur :**

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de gestion organisateur, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription devra être effectuée, selon les spécialités, sur le dossier original téléchargé sur la plateforme de préinscription du Centre de gestion organisateur. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura « clôturé » en ligne son inscription depuis son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le Centre de gestion organisateur.

Il est impératif de lire attentivement la brochure du concours consultable sur la plateforme de préinscription du Centre de gestion organisateur avant toute préinscription.

<p>Centre de gestion des Côtes d'Armor Unité Concours – Eleusis 2 1, rue Pierre et Marie Curie – BP 417 22194 PLERIN CEDEX</p>	<p>Centre de gestion du Finistère Service Concours 7, boulevard du Finistère 29900 QUIMPER</p>
--	--